

**SYNDICAT MIXTE
POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
ET AUTRES DECHETS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

N° 1

Rapport d'activité 2021 DSP MOUVE

L'an deux mille vingt-deux le Mardi 13 Décembre à 17 Heures, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués se sont réunis.

Grand Montauban Communauté d'Agglomération :

Délégués présents :

Mme BAREGES Brigitte, Mr WEILL Michel, Mme DETAILLEUR Marie-Agnès, Mr FOISSAC Jean-Pierre, Mr GARRIGUES Jean – François, Mr ALBERT Mathieu, Mr VIGOUROUX Claude, Mme BON Nadine, Mme CASTILLO Aline, Mme CHEKLIT Nadia.

Communauté de Communes Terres des Confluences :

Délégués présents

Mr SAMAIN Hugues, Mr GARGUY Bernard, Mr JAMAIN Thierry, Mr FOURNIE Philippe, Mr CORTESE Robert.

Pouvoirs :

Mr BOUCHE Bernard donne pouvoir à Mr CORTESE Robert

Mme FEAU Annie donne pouvoir à M GARGUY Bernard

Mr BESIERS Jean-Philippe donne pouvoir à Mr JAMAIN Thierry.

Madame BAREGES Brigitte, en sa qualité de Présidente, donne lecture du rapport suivant :

Mo'UVE, filiale de Séché Environnement, est la société dédiée à l'exécution du marché de Délégation de Service Public attribué par le Sirtomad autorité délégante.

Pour rappel, ce marché comporte deux volets :

- l'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères existante,
- la réalisation d'un programme de travaux visant à moderniser l'outil de traitement, pour en faire une Unité de Valorisation Énergétique des déchets classée R1 et présentant une haute performance environnementale.

Dans ce cadre Mo'UVE verra une refonte complète des équipements avec la construction d'une nouvelle ligne de valorisation énergétique des déchets en parallèle de l'unité existante, afin de permettre la continuité du traitement des déchets pendant la phase de travaux.

La Délégation de Service Public a pris effet au 1er janvier 2021. Elle porte sur une durée de 20 ans et a vu la reprise de l'ensemble des effectifs présents au 31 décembre 2020.

Le rapport d'activité de l'exercice 2021 de la Société Mo'UVE tel qu'annexé présente les actions menées sur l'UIOM de Montauban.

Présentation de l'équipement :

L'incinérateur du SIRTOMAD a été mis en service en 1986.

Le four est de capacité 35 000 t/an incinérées dans un four oscillant (Ordures Ménagères, DASRI et DIB)

En 2021 :

Bilan technique

Mo'UVE a atteint un taux de disponibilité qui s'est établi à 93.1 %, en progression par rapport à 2020 (91.7 %). Le volume traité a été de **31 935 tonnes**.

Cette bonne maîtrise de l'exploitation a permis de manière corrélative de répondre à l'augmentation des besoins du réseau de chaleur, induits par l'extension mise en service en 2021.

Mo'UVE a ainsi produit **27 256.30 MW d'énergie thermique** sur l'année, soit une augmentation de près de 34, 5 %.

Les rejets atmosphériques et les mesures de suivi environnemental sont inférieurs à la réglementation et conformes.

En 2021, Mo'UVE a réalisé des travaux au titre du GER représentant un montant cumulé de 295 294 euros.

Moyens humains :

Conformément à ses engagements, Mo'UVE a repris l'ensemble des effectifs présents au 31 décembre 2020, et a procédé par ailleurs à l'embauche de 3 personnes au cours de l'année 2021.

Au 31 décembre 2021, les effectifs s'établissent à **22 salariés**.

Un important programme de formation a été mis en place, afin de faire évoluer les opérateurs auparavant rattachés à l'activité DASRI vers la conduite de l'usine. Ce programme sera poursuivi et élargi au cours de l'année 2022, afin de former les équipes au pilotage de la future Unité de Valorisation Energétique.

Cette réorganisation des moyens humains a permis de doubler les postes en quart dès le 21 novembre.

Certifications

Une première certification ISO 50001, dédiée au management de l'énergie, a été obtenue dès le mois de juin 2021, après audit du système par l'Afnor, permettant d'accéder à une TGAP minorée.

Mo'UVE s'est en parallèle engagée dans une démarche plus large de certification, étendue aux périmètres environnementaux (ISO 14001), santé / sécurité et conditions de travail (ISO 45001), et bien sûr énergie avec une **triple certification obtenue le 22 décembre 2021**.

Travaux

Pour rappel, les travaux de modernisation de l'usine, tels que définis dans le marché de Délégation de Service Public, portent sur une refonte totale des équipements existants, afin notamment :

- De traiter des déchets à PCI pouvant atteindre jusqu'à 2300 Kcal / kg,
- D'augmenter de manière significative la performance énergétique du site, pour atteindre le classement R1 (Unité de Valorisation Energétique)
- De remanier intégralement le système de traitement des rejets atmosphériques de l'usine, pour garantir la conformité aux Baetel
- D'augmenter la capacité de traitement autorisée et la porter à 38 500 T/an

Sur le plan administratif, Mo'UVE a fait l'objet au cours de l'année de plusieurs Arrêtés Préfectoraux Complémentaires, et a obtenu, en vue de la réalisation de la nouvelle Unité de Valorisation Energétique, un Permis de Construire valant Permis de démolir.

Au cours de l'année 2021 :

- L'ensemble des dossiers de consultation des entreprises a été constitué et l'ensemble des consultations a été engagé (à l'exception du Lot n°8 « protection incendie ») ;
- Sur les 11 consultations engagés, 7 ont fait l'objet d'une attribution représentant plus de 90 % du montant des travaux ;
- Les principaux lots ont été désignés ;

Les travaux de préparation et de démolition ont été réalisés en 2021.

Il vous est demandé de bien vouloir prendre acte de ce document.

**P/EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
MONTAUBAN, LE 13 DECEMBRE 2022
LA PRESIDENTE,
B. BAREGES**

NOTIFIÉ LE 22 DEC. 2022

PUBLIÉE LE : 22 DEC. 2022